

# À QUI PROFITE LA CENSURE ?

EN OCTOBRE DERNIER, SAMUEL PATY a été assassiné pour avoir montré des caricatures de Mahomet à ses élèves. Une atteinte sanglante à la liberté d'expression. L'historien Jean-Yves Mollier remonte aux origines de la censure.

PAR NICOLAS FRANÇOIS



Au XIX<sup>e</sup> siècle, la censure a un visage, celui de Madame Anastasie, créature revêche armée de ciseaux géants (dessin de presse d'André Gill, 1874).

**Jean-Yves Mollier**  
Professeur émérite  
d'histoire contemporaine  
à l'université de  
Versailles Saint-Quentin-  
en-Yvelines,  
auteur d'*Interdiction de  
publier* (éd. Double  
ponctuation, 2020).



WIKIMÉDIA COMMONS

**Histoire** : L'assassinat de Samuel Paty ne rappelle-t-il pas les heures noires de l'Histoire ?

On peut très bien comparer cet attentat odieux avec les autodafés que provoquèrent les nazis à Berlin dès 1933. Il s'agit d'un refus de débat qui caractérise les idéologies totalitaires. Le but est d'imposer à tous la même vision du monde. Dans ce sens, la censure est ici liée à l'idéologie islamiste radicale qui ne supporte pas qu'on puisse avoir une autre religion que celle du prophète Mahomet. Ce type de censure, religieuse, a souvent existé dans l'Histoire. Au II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle, dans la vallée du Nil, les premiers chrétiens se sont livrés à des actes de vandalisme dans les temples égyptiens. Au XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque le christianisme se divise en deux grands rameaux, catholicisme et protestantisme, beaucoup refusent la controverse, ils censurent, condamnent à mort et brûlent. En 1553, le médecin et imprimeur humaniste Michel Servet est condamné par l'Inquisition pour ses écrits. Il s'enfuit à Genève, mais le théologien protestant Jean Calvin va lui aussi trouver ses idées hétérodoxes : il finira brûlé sur le bûcher. On peut aussi citer le moine italien Giordano Bruno, partisan de l'héliocentrisme [qui place le Soleil – et non la Terre – au centre de l'univers, NDLR], condamné à mort en 1600.

**Histoire** : A quel moment le concept de censure apparaît-il ?

En 443 avant J.-C. à Rome, le corps des magistrats (appelés « censeurs ») devient officiel dans la cité romaine. Leur fonction est de type fiscal. Ils recensent les

## RAPPEL DES FAITS

**1742** Autodafé de 1 200 exemplaires du Talmud, tenu pour « antichrétien » par l'Eglise, sur la place de Grève à Paris.

**1546** L'imprimeur Etienne Dolet est étranglé et brûlé avec

ses livres à Paris, place Maubert. Son crime : avoir édité des écrits « athéistes ».

**1744** Le Code de la librairie contrôle le contenu de l'édition dans tout le royaume de France.

**1934** Aux Etats-Unis, le cinéma applique le code Hays : au-delà de trois secondes, un baiser devient « obscène ».

**1966** Abolition de l'*Index librorum prohibitorum*,

catalogue de livres interdits par l'Eglise.

**1989** Condamnation à mort pour blasphème par l'Iran de l'écrivain indo-britannique Salman Rushdie. L'auteur vit désormais caché.

citoyens par niveau de fortune. A l'époque, aux hiérarchies sociales correspondent des tranches du « cens », de l'impôt que l'on paye. Selon sa catégorie, on a certains privilèges, comme celui d'accéder au Sénat par exemple. Qui-conque veut apparaître comme socialement supérieur à la position inscrite par les censeurs est frappé d'ignominie, il devient un objet de réprobation. La censure a toujours existé, mais on retient cette date antique en raison de l'apparition d'un corps officiel de censeurs et d'une sanction morale qui stigmatise.

### **Histoire : Quelles sont les différentes formes de censure ?**

Je distinguerais quatre catégories. Il y a d'abord la censure religieuse, puis la censure politique lorsque les Etats s'organisent. En 1789, près de 200 censeurs étaient payés par le pouvoir royal pour lire les manuscrits, et les autoriser ou non. Cette censure politique officielle existe toujours aujourd'hui, notamment dans les pays où la loi islamique s'impose, comme l'Iran ou l'Arabie Saoudite. Il y a ensuite la censure morale, que l'on trouve dans toutes les sociétés. En 1857, avec *Les Fleurs du mal*, Baudelaire est condamné pour « délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs ». Au même moment, en Angleterre, les lois sur l'obscénité vont peser sur les écrivains et Oscar Wilde sera envoyé aux travaux forcés en 1895 à cause de son homosexualité. Enfin, il y a la censure économique, tout aussi redoutable. En 1998, l'éditeur Calmann-Lévy a renoncé à publier une biographie de François Pinault, propriétaire de la Fnac, par peur

d'être écarté des rayons de ce magasin. L'homme d'affaires n'a même pas eu besoin d'intervenir tant sa puissance était redoutée. C'est d'ailleurs le but des censeurs : que les écrivains se censurent eux-mêmes ou renoncent à écrire.

### **Histoire : Peut-on la faire disparaître ?**

Toute censure est d'essence totalitaire puisqu'elle vise à empêcher l'autre d'énoncer un point de vue différent. Donc, théoriquement les démocraties devraient être à l'abri. Dans la pratique, c'est plus complexe. En temps ordinaire, c'est la difficulté pour les hommes politiques ou les gouvernants d'accepter qu'on les caricature qui mène à la censure. Le général de Gaulle a été victime de la satire du *Canard enchaîné* pendant toute la durée de ses deux présidences, mais il n'a pas porté plainte. En novembre 1970, lorsque *Hara-Kiri* fait sa une sur la mort de De Gaulle avec ce titre ironique, « Bal tragique à Colombey – 1 mort », le journal est définitivement interdit. Mais l'hebdomadaire réapparaît presque aussitôt sous le nom de *Charlie Hebdo*, ce qui est évidemment un clin d'œil adressé à Charles de Gaulle. Le journal censuré a simplement changé de nom. On assiste à une sorte de ballet entre un Etat qui ne veut pas censurer mais qui censure, puis, quand il censure, qui refuse d'aller trop loin. C'est un exemple qui montre que les démocraties arrivent quand même à accepter la critique.

En 1789, près de 200 censeurs étaient payés par le pouvoir royal

### **Histoire : Mais cette tendance à la répression n'est-elle pas liée à l'esprit d'une époque ?**

Absolument. Dans les années 1960-1980, on note un relâchement de la censure. Les Monty Python parodient la Passion du Christ dans leur film *La Vie de Brian*, les Juifs rient des *Aventures de Rabbi Jacob*. Dans cette période, il existait des formes de censure mais, globalement, les populations acceptaient l'idée qu'il fallait aller vers davantage de liberté. C'était l'époque des hippies, de la minijupe, de la contraception, du « *Peace and Love* », etc. Les sociétés faisaient confiance à l'individu pour être son propre juge, tout en respectant les lois de chaque pays. Il y avait un climat de liberté. Tout ça a basculé, en Occident, dans les années 1980. On voit alors la société se

raidir. En Europe, le chômage s'étend massivement. Aux Etats-Unis, sous Ronald Reagan, l'impôt va baisser et le reste à charge pour les familles va augmenter. Les difficultés économiques entraînent-elles forcément une plus grande frilosité de la population sur le plan de la morale ? L'affirmer serait aller vite en besogne. Mais il s'agit tout de même d'un phénomène concomitant : dans les périodes où les difficultés économiques sont les plus sensibles, les populations ont tendance à devenir moins libérales et la censure tend à renaître, tel le phénix, l'oiseau antique qui la caractérise si bien. ■

L'hommage à Samuel Paty place de la République, à Paris, le 18 oct. 2020.

